



Commission Permanente du 15 mai 2020

La commission Permanente du Conseil départemental s'est réunie ce vendredi 15 mai sous la présidence de Pascal Coste.

Cette commission s'est déroulée en présence de 10 élus et dans le respect des règles de distanciation.

Avec plus de 3,4 millions d'euros de subvention attribués, le Département poursuit son soutien aux Corrégiens et à ses partenaires dans cette période difficile.

Le Département aux côtés des communes et intercommunalités

Ce sont près de 2,7 millions d'euros qui ont été attribués aux collectivités pour la réalisation de projets dans divers domaines : aménagements d'espaces publics, transition écologique, électrification, équipements sportifs, voirie, travaux d'eau.

Ces aides permettent l'engagement des projets locaux et favorisent ainsi la reprise de l'activité économique dans la période actuelle.

Le Département soutient l'amélioration de l'habitat des Corrégiens

Afin d'aider des propriétaires à améliorer leur logement, l'adapter à perte d'autonomie, l'isoler ou pour accompagner des Corrégiens dans leur l'accession à la propriété, les élus ont accordé 125 000 euros de subventions en faveur de 40 foyers corrégiens.

L'engagement du Département pour un égal accès au sport et à la culture pour tous les collégiens.

Afin de donner à tous les collégiens un accès au sport et à la culture dans le cadre de leur scolarité, c'est une enveloppe de 125 000 € qui a été attribuée aux collèges du département pour assurer la prise en charge des coûts de déplacement vers des infrastructures sportives ou culturelles.

Contact presse

Amandine **BARRAT**

Tél. 05 55 93 76 87

Port. 06 59 68 03 01

abarrat@correze.fr